

**Mantes-la-Jolie. Conseil municipal du 29 janvier 2018 intervention sur :**

***ESPACE BRASSENS. DEMANDE DE SUBVENTIONS.***

Je ne vais pas revenir sur la manière dont bous vous êtes comporté vis-à-vis du CAC Georges Brassens.

Elle est inadmissible et elle a porté un sale coup à l'ensemble de l'action culturelle, à la crédibilité de la municipalité vis-à-vis des associations.

La bouche en cœur vous réclamez maintenant des subventions alors que vous avez toujours refusé au CAC les investissements nécessaires.

Voter ces demandes, c'est se rendre complice.